Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE PRE-QUALIFICATION, DEUX EVALUATIONS. QUANTI ET QUALI, COTE-A-COTE ET FACE-A-FACE

Carole BEAUGENDRE
Itinere Conseil

Élise CROVELLA
Itinere Conseil, associée IEP de Lyon

Jeoffrey MAGNIER
Itinere Conseil

Isabelle RECOTILLET
Université Aix Marseille (LEST, UMR7371)

L'évaluation des politiques publiques se trouve aujourd'hui à un carrefour méthodologique. D'un côté, les approches quantitatives, notamment les expérimentations contrôlées avec assignation aléatoire, sont largement reconnues pour leur rigueur et leur capacité à établir des liens de causalité clairs (Burtless, 1995 ; Duflo *et al.*, 2007). De l'autre, les méthodes qualitatives offrent une compréhension approfondie des contextes, des processus et des mécanismes sous-jacents aux interventions publiques (Patton, 2002 ; Pawson et Tilley, 1997). La question qui se pose alors est : comment concilier ces deux approches pour obtenir une évaluation à la fois rigoureuse et nuancée d'une intervention publique ?

Ce défi est particulièrement saillant dans le domaine des expérimentations sociales, où la prédominance des méthodes quantitatives a longtemps occulté l'apport potentiel des approches qualitatives complémentaires. Comme le soulignent Ridde *et al.* (2022), les débats paradigmatiques dans le champ de l'évaluation ont largement porté sur la manière de démontrer la performance d'une intervention et, par extension, sur les méthodes à mettre en œuvre pour apporter la force de la preuve. Cette focalisation sur la quantification des impacts a parfois conduit à négliger des aspects essentiels de la compréhension des interventions publiques, tels que les mécanismes d'action, les effets non intentionnels ou encore les variations contextuelles dans la mise en œuvre des dispositifs.

La littérature en sciences sociales et en évaluation des politiques publiques met en lumière les avantages potentiels des approches mixtes. Johnson et Onwuegbuzie (2004) montrent qu'une approche combinant méthodes qualitatives et quantitatives permet une compréhension plus profonde et plus nuancée des phénomènes étudiés. Ils soulignent notamment la capacité des approches mixtes à capter la complexité des réalités sociales, tout en maintenant un degré élevé de rigueur méthodologique. Dans la même veine, Creswell et Clark (2011) insistent sur la validation croisée des résultats et la fiabilité renforcée des conclusions que permet une telle approche. Leur étude sur l'incidence des maladies chroniques illustre comment l'intégration de données qualitatives et

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

quantitatives peut offrir une perspective plus inclusive sur des aspects complexes tels que les routines de santé.

Dans le contexte français, l'évaluation de la Garantie Jeunes, menée entre 2013 et 2017, offre un exemple emblématique de cette volonté d'articuler méthodes quantitatives et qualitatives. Comme le rapporte Gautié dans l'opus 1 du présent couple de numéros thématiques, cette évaluation ambitieuse visait à mesurer l'atteinte du public cible, analyser la mise en œuvre du dispositif et ses effets sur les pratiques des missions locales, et identifier les impacts du dispositif sur les bénéficiaires. Pour ce faire, elle a mobilisé à la fois des études qualitatives (Farvaque et Tuschzirer, 2018 ; Loison-Leruste *et al.*, 2020)[1] et une étude d'impacts quantitatifs (Gaini *et al.*, 2018). Cependant, l'exercice a également révélé des difficultés d'harmonisation, notamment en termes de calendriers évaluatifs, rendant complexe l'articulation des résultats obtenus par les différentes équipes. Les travaux de Pin et Barone (2021) sur le projet "*Language Skills*" ont également démontré la portée des approches mixtes dans une optique d'enrichissement mutuel. Leur étude a mis en évidence comment l'intégration de données qualitatives et quantitatives peut offrir une compréhension plus complète et nuancée des effets d'une intervention éducative.

Néanmoins, la littérature évoque peu les difficultés rencontrées dans le cas d'approches mixtes dont les résultats montreraient des divergences. En effet, peu d'études se sont penchées spécifiquement sur les défis liés à l'articulation de résultats divergents issus de méthodes qualitatives et quantitatives menées en parallèle. Cette lacune dans la littérature est d'autant plus problématique que de telles divergences sont susceptibles d'apparaître dans les évaluations mixtes, compte tenu des différences fondamentales entre les méthodes utilisées en termes de méthodologie, d'échantillonnage, et de cadre conceptuel. Dans ce type de cas, de quoi ces divergences sont-elles révélatrices ?

Cette question est à l'origine de cet article. Comment expliquer et interpréter les divergences de résultats entre les évaluations qualitatives et quantitatives sur un même objet, notamment en termes d'impact mesuré ? Conséquemment, plusieurs questions en découlent : que contiennent les méthodologies déployées pour arriver à un tel résultat ? Ont-elles finalement éclairé des zones d'ombre distinctes et sans intersection ? Cette problématique reste relativement peu explorée dans la littérature. Notre étude se propose donc d'approfondir cette question en analysant les facteurs de non-concordance des résultats observés entre ces deux approches.

Notre contribution s'appuie sur l'évaluation qualitative et quantitative d'une intervention publique dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi, menée par un Conseil régional[2]. Cette intervention publique, visant à accueillir 4000 stagiaires par an, repose sur une théorie d'action complexe et non standardisée, impliquant des parcours d'accompagnement personnalisés et modulables. L'objectif des travaux évaluatifs était d'articuler les résultats d'investigations appliquant deux méthodes non-mixtes : l'enquête de terrain purement qualitative et l'analyse contrefactuelle purement quantitative. L'approche est, quant à elle, mixte dans la mesure où mettre en relation les résultats de chacun de ces exercices permet d'être plus proche du réel, de produire une

[1] Repris dans le rapport du comité scientifique en charge de la Garantie Jeunes disponible sur le site de la DARES.
[2] Les évaluations réalisées sont disponibles sur le site de la DARES. Rapport d'évaluatif qualitatif : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/evaluation-qualitative-du-dispositif-prepa-projet-mene-par-la-region-bretagne-dans-le / Rapport d'évaluation quantitatif : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/evaluation-quantitative-du-dispositif-prepa-projet-mene-par-la-region-bretagne (consulté le 01/01/2025).

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

évaluation plus fiable[3] et d'obtenir une validation croisée à la lumière de Creswell et Clark (2011).

L'évaluation de l'intervention révèle des résultats contrastés entre les méthodes quantitative et qualitative, notamment en ce qui concerne l'accès à la formation et à l'emploi. L'analyse quantitative montre un impact positif sur l'accès à la formation qualifiante, avec une probabilité supérieure de 10 à 12 points de pourcentage pour les bénéficiaires dans les 12 mois suivant l'entrée dans le dispositif. Ces résultats sont en cohérence avec ceux observés à partir de l'évaluation d'un dispositif français similaire, Prépa-Compétences (Ducoulombier, 2021)[4] et avec ceux répertoriés dans la méta-analyse de Card, Kluve et Weber (2018). Cependant, l'évaluation de l'intervention met également en évidence un effet négatif sur l'accès à l'emploi, les bénéficiaires ayant un taux d'accès inférieur à celui des demandeurs d'emploi aux caractéristiques comparables non passés par le dispositif. Cet effet est encore plus négatif pour les jeunes. En revanche, l'évaluation qualitative, basée sur une cohorte de 47 bénéficiaires et des entretiens avec les responsables des organismes de formation, présente des résultats plus favorables. Sur les 47 sorties observées, 38 sont considérées comme positives[5], dont 20 entrées en formation (en cours ou à venir) et 11 entrées en emploi, principalement sous forme de contrats temporaires (CDD ou intérim). Seules 10 sorties sont jugées négatives, c'est-à-dire sans emploi ni formation, avec un abandon du projet initial. Parmi ces dernières, 6 cas correspondent à un arrêt total ou un abandon du projet, tandis que pour 4 autres, le projet continue d'être activement travaillé en dehors du dispositif, avec un maintien des contacts avec la formatrice référente.

À travers une analyse approfondie de cette expérience d'évaluation, nous identifions trois facteurs principaux expliquant cette divergence d'effets à partir des travaux qualitatifs et quantitatifs. D'abord, des différences fondamentales dans l'appréhension de l'objet évalué : nous montrons comment les approches qualitative et quantitative, du fait de leurs cadres conceptuels et méthodologiques distincts, ont conduit à des interprétations différentes de la nature et des effets de l'intervention. On retrouve également la question des méthodologies de collecte de données distinctes influençant le type d'informations recueillies : nous explorons comment les différences dans les méthodes de collecte de données (entretiens approfondis sur échantillon restreint vs traitement de données administratives ForCE[6] appariées à celles du système d'information du Conseil régional) ont pu conduire à des résultats divergents, notamment en termes de compréhension des mécanismes d'orientation des bénéficiaires vers le programme, de perception des effets du programme sur des dimensions telles que l'autonomie ou la motivation. De manière plus pragmatique, des contraintes de cahier des charges entravant la synchronisation et l'enrichissement mutuel des deux approches : nous analysons comment les différences de

[3] Dans la suite de l'article, nous parlerons d'impact concernant les résultats de l'évaluation quantitative, là où le terme effet sera préféré pour l'évaluation qualitative. Étant entendu que l'impact concerne l'influence qu'a une action ou un dispositif sur une chose, ici le parcours des personnes. L'effet concerne quant à lui plutôt la conséquence ou le résultat d'une action ou d'un dispositif.

[4] Rapport DARES disponible en ligne : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/6b642307e73b1b016b81cc4b60ee09b3/DE%20Former%20%C3%A0%20se%20former%20.pdf (consulté le 01/01/2025).

[5] Les entrées en formation ou en emploi, avec ou sans lien avec le projet développé, étaient considérées comme des sorties positives.

[6] Il s'agit d'un dispositif permanent de croisement des bases statistiques sur la FORmation, sur le Chômage et l'Emploi (ForCE), dont l'enjeu est de permettre la reconstitution des trajectoires professionnelles de toutes les personnes ayant eu un contact avec le service public de l'emploi (missions locales, Pôle emploi) ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics. Source : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete-source/dispositif-force (consulté le 01/01/2025).

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

calendrier entre les volets qualitatif et quantitatif ont limité les possibilités d'enrichissement mutuel et d'articulation des résultats.

Les approches ici adoptées illustrent le phénomène selon lequel les méthodes quantitatives auraient tendance à appréhender l'intervention publique d'un seul tenant, les méthodes qualitatives chercheront à ouvrir la « boîte noire de l'intervention publique et à décrire comme autant de causalités intermédiaires les étapes de son processus. Vues comme complémentaires et non concurrentes, les méthodes quantitatives infèrent la causalité d'ensemble d'une intervention, tandis que les méthodes qualitatives proposeront d'observer directement chacune des causalités intermédiaires qui la composent » (Baïz, Revillard, 2022). Il est clair ici que les deux approches se nourrissent et se complètent, et que le croisement des méthodes permet d'aboutir à une vision compréhensive – bien qu'incomplète – des phénomènes. Cet article vise ainsi à enrichir la réflexion méthodologique sur l'articulation des approches mixtes en évaluation, en mettant en lumière les défis concrets de leur mise en œuvre et en proposant des pistes pour améliorer leur complémentarité, à partir de l'observation d'une évaluation dont les deux volets font apparaitre des effets non concordants. En identifiant et en analysant les sources de divergence entre les effets issus des volets qualitatifs et quantitatifs, notre travail contribue à une meilleure compréhension des limites et des potentialités des méthodes mixtes en évaluation des politiques publiques.

Notre démonstration s'articulera en trois temps, correspondant aux principaux facteurs de divergence identifiés entre les approches qualitative et quantitative. Nous examinerons d'abord les différences fondamentales dans l'appréhension de l'objet évalué, mettant en lumière la manière dont les cadres conceptuels et méthodologiques propres à chaque approche ont influencé la définition et la mesure des effets de l'intervention. Ensuite, nous analyserons l'impact des méthodes de collecte de données sur la nature des résultats obtenus, explorant notamment comment les différences d'échantillonnage et de techniques de collecte ont pu conduire à des conclusions divergentes. Enfin, nous mettrons en évidence le rôle du calendrier dans la stratégie d'enrichissement mutuel des deux approches, soulignant l'importance d'une planification temporelle adéquate pour permettre une véritable intégration des résultats qualitatifs et quantitatifs.

I. L'APPRÉHENSION DE L'OBJET ÉVALUÉ : DEUX APPROCHES DISTINCTES DÈS L'ENGAGEMENT DES DÉMARCHES ÉVALUATIVES QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Les protocoles d'évaluation qualitative et quantitative du dispositif ont été élaborés en veillant à questionner des dimensions pour partie différentes et ainsi apporter des regards complémentaires sur l'intervention.

Les deux volets de l'évaluation – qualitative et quantitative – ont été engagés début 2020, chacun reposant sur ses propres logiques méthodologiques, et sans qu'une interconnexion réellement pensée entre les deux protocoles ait été posée au préalable : une démarche ayant une orientation réaliste avec une évaluation basée sur la théorie pour la démarche qualitative ; une évaluation d'impact de nature contrefactuelle pour la partie quantitative. En revanche, les deux volets avaient pour objectif final d'évaluer la portée

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

du dispositif. Les deux démarches reposaient également sur des calendriers distincts : 24 mois pour l'évaluation qualitative, 36 mois[7] pour l'évaluation quantitative. Pour autant, une volonté d'imbrication et d'enrichissement mutuel était posée dès le départ par les équipes en charge des travaux[8], convaincues de l'intérêt du croisement des résultats pour évaluer des programmes complexes.

Encadré 1 : L'évaluation d'un dispositif d'accompagnement non standardisé vers la formation professionnelle

L'intervention portée par un Conseil régional est mise en œuvre depuis 2019. Elle vise un objectif annuel de 4000 bénéficiaires en recherche d'emploi, avec une possibilité d'auto-prescription. Son objectif premier est d'aider à la construction d'un projet professionnel et de favoriser l'accès à une formation qualifiante dans de bonnes conditions. Il correspond à une étape de préparation et de sécurisation du passage en formation qualifiante.

Il repose sur trois grands enjeux :

- L'individu au cœur du système : une offre accessible à toute personne en recherche d'emploi, quel que soit son statut, une implication de la personne dans ses choix d'orientation, un engagement progressif sans parcours-type.
- Des parcours de développement des compétences et d'accès à la qualification à la carte : la mise à disposition de ressources de découverte des métiers ou de confirmation de projets mobilisables à tout moment du parcours, un travail mené sur le développement et la reconnaissance des acquis et compétences des personnes, une préparation à l'accès à la formation qualifiante comme levier d'insertion professionnelle durable.
- La proximité et l'ancrage territorial : le dispositif est déployé sur l'ensemble de la région Bretagne – plus de 30 lieux – par trois groupements d'organismes de formation.

Le volet qualitatif de l'évaluation s'est inscrit dans une démarche d'évaluation fondée sur la théorie, avec une orientation réaliste. L'orientation réaliste se rapproche des fondements proposés par Pawson et Tilley (1997) dans la mesure où les travaux visaient à identifier les chemins d'impacts causaux sous-jacents qui expliquent comment les effets ont été obtenus (pourquoi et comment ils fonctionnent), en accordant une place particulière au contexte, et déployant une combinaison de différentes méthodes pour obtenir une compréhension plus complète (*ibid.*). La force de l'évaluation réaliste réside dans sa capacité à mettre au jour la complexité des actions et des interactions. Elle diffère, en effet, des approches plus traditionnelles qui prennent l'efficacité comme clé de voute évaluative, là où l'évaluation réaliste met l'accent sur la compréhension des mécanismes en œuvre, que ce soit au niveau du contexte, des modalités d'action des acteurs de la mise en œuvre (descendante, Lazin, 1995 ; ascendante, Lipsky, 1980), des interactions d'acteurs (Hassenteufel, 2021), ou des effets (Louard, 2020). La démarche réaliste s'inscrit dans la logique des évaluations basées sur la théorie, laquelle consiste à décomposer les étapes de la chaîne causale, des intentions de l'action évaluée, jusqu'à ses effets prévus. Sur la base de cette théorie d'action, l'évaluation vérifie les hypothèses

[7] Durée initialement prévue de 36 mois, passée à 42 mois en raison du délai de mise à disposition des données.
[8] Équipes pour partie communes avec des évaluations suivies par un comité unique.

formulées. L'adoption de cette démarche est apparue pertinente dans le cadre d'une analyse de contribution, notamment du fait de la difficulté d'isoler la provenance des effets produits sur les bénéficiaires. La prise en compte du contexte local et des mécanismes de mise en œuvre, tel que l'approche réaliste le prévoit, devait permettre de mettre en avant les spécificités de l'intervention à l'échelle de la région concernée. Dans le cas du dispositif étudié, il s'agit d'une réponse personnalisée pour sécuriser les parcours des bénéficiaires par la mise en place d'un parcours à la carte qui s'appuie sur la mutualisation des ressources existantes sur un territoire[9]. La démarche a consisté, au démarrage, à reconstituer la théorie d'action, autrement dit les chemins d'impacts qui permettent d'atteindre tel ou tel effet. La « boîte noire » des mécanismes du programme évalué est mise à jour (figure 1) afin d'observer les causalités intermédiaires. Les travaux évaluatifs sont repartis de la théorie d'action telle qu'elle a été reconstituée par l'équipe, en lien avec l'institution en charge du dispositif[10], afin de vérifier si ce qui a été souhaité est effectivement obtenu grâce aux moyens mis en œuvre ainsi que les raisons des échecs et des succès obtenus.

L'évaluation basée sur la théorie permet généralement de bien comprendre les mécanismes en jeu par l'ouverture de cet écheveau détricoté et d'isoler la contribution du dispositif aux différents effets. Dans notre cas d'étude, l'évaluation qualitative devait notamment permettre de documenter finement les différentes mises en œuvre (colonne « réalisations » figure 1). Les « réalisations » prises en compte portaient sur plusieurs aspects : le déploiement du dispositif dans les différents territoires et les moyens dédiés au dispositif, le développement partenarial nécessaire au bon fonctionnement du dispositif ou encore les modalités matérielles pour lever les freins à l'accès au dispositif. C'est sur les effets produits à court et moyen termes que l'évaluation s'est concentrée par le recours à des études de cas auprès des prestataires du dispositif et par l'étude des parcours d'un échantillon de 47 bénéficiaires. L'évaluation qualitative s'est ainsi attachée à vérifier la réalité de l'adaptation et de l'individualisation en fonction des besoins des personnes, le réalisme des projets professionnels élaborés par les bénéficiaires, l'accessibilité du dispositif à une diversité de profils de personnes (âge, statut…), la coordination des acteurs du territoire ainsi que les effets directs (accès à l'emploi ou à la formation dans les premiers mois suivant la sortie du dispositif) et indirects (confiance en soi, remobilisation) sur les personnes. En revanche, elle ne visait pas à documenter les résultats à plus long terme, pour deux raisons principales : d'une part, la temporalité de l'évaluation qualitative n'avait pas été pensée pour conduire un suivi de cohorte au long cours (>1 an), et d'autre part, la nature qualitative de l'évaluation et le faible nombre de trajectoires observées (47) ne permettaient pas d'assurer avec robustesse que les effets observés sur l'accès à la formation qualifiante ou à l'emploi étaient plus grands que si les bénéficiaires n'étaient pas passés par le dispositif.

[9] Par ailleurs, l'évaluation qualitative questionnait les effets du dispositif sur le développement des partenariats locaux, dimension sur laquelle nous ne reviendrons pas dans le présent article.

[10] Des réunions de travail, de l'analyse documentaire et des entretiens exploratoires ont été réalisés en amont des investigations pour valider le DLI proposé avant le lancement des investigations.

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

Figure 1 – Diagramme logique d'impact

Source : les auteur et autrices. Lecture : OF, organisme de formation ; CAQ, contrat d'accès à la qualification ; SPE, service public de l'emploi (national).

Concernant les effets sur les stagiaires, l'approche théorique était également centrée sur l'analyse des effets en termes d'engagement et d'autonomie des bénéficiaires. Nous faisions l'hypothèse que l'expérience antérieure et actuelle conditionnent la réception de la proposition d'orientation vers le dispositif ainsi que les formes de valorisation de cette étape pour les participants effectifs. Des éléments tels que les relations antérieures avec les centres de formation, les intermédiaires de l'emploi, des choix aboutis ou non de formation, des contraintes ressenties par exemple en matière de réorientation, ou encore l'appréciation du passage en formation initiale, parfois jusqu'au décrochage, vont influer sur la manière d'apprécier la proposition d'orientation. Le choix du secteur pour le projet professionnel dépend également de la densité des liens existants sur le territoire avec le monde professionnel visé. L'évaluation qualitative visait à considérer ces parcours dans leur dimension biographique, en intégrant leurs relations avec les institutions de la sphère emploi-formation.

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

La possibilité de s'engager dans un projet dépend de la qualité des interactions ouvertes au moment de cette proposition institutionnelle. Parmi les hypothèses de travail pour l'évaluation qualitative, nous estimions que les modalités initiales d'information et d'entrée dans le programme, la compréhension initiale des objectifs et modalités du programme, la possibilité de formuler des choix de projet de formation, jouent sur l'implication de la personne. En outre, les facilités organisationnelles en termes de souplesse du programme peuvent agir sur cette implication. À travers les entretiens, il s'agissait également d'étudier les éléments plus matériels, comme les conditions (ou obstacles) à l'implication : rémunération (nouvelles modalités mises en place récemment en région Bretagne), accessibilité, freins spécifiques à l'engagement.

L'analyse qualitative a permis d'apprécier les facteurs à l'œuvre dans les trajectoires des personnes cibles de l'intervention, en complément de l'analyse quantitative qui cherchait à mesurer les effets sur les suites de parcours. Pour cela, une approche contrefactuelle a été conçue, à partir de données administratives contenant des données sur les trajectoires des bénéficiaires mais également de non-bénéficiaires, avant l'entrée dans le dispositif, et surtout, après, et cela jusqu'à 18 mois. La question principale adressée par l'évaluation quantitative est celle de l'efficacité du dispositif sur l'objectif recherché par celui-ci, à savoir l'accès à la formation qualifiante pour le public cible. L'enjeu, dans ce cadre est de mesurer l'écart, en termes de points de pourcentage, entre le taux d'accès à la formation qualifiante des bénéficiaires et celui d'un ensemble de non-bénéficiaires ressemblant, du point de vue d'un ensemble de caractéristiques, à celles des bénéficiaires. Il est utile de noter que cette ambition n'était pas celle du volet qualitatif, qui, rappelons-le était conçu pour apporter des éléments de compréhension de l'orientation dans le programme, des parcours au sein du programme et des éléments de suivi des trajectoires dans l'objectif d'identifier les ressources utilisées par le public cible.

Dans le volet quantitatif et dans une logique d'évaluation quasi-expérimentale, la méthode repose sur une analyse statistique approfondie des dimensions individuelles et des trajectoires professionnelles avant l'entrée dans le programme du public cible et du public de comparaison, et après l'entrée dans le programme. En effet, il est supposé que le public cible a des caractéristiques socio-économiques spécifiques, puisque ciblé par ce programme d'accompagnement vers l'entrée en formation. Les éléments d'information disponibles dans les données – âge, sexe, ancienneté au chômage, participation à un programme similaire dans les 3 années précédentes – sont utilisés pour catégoriser le public cible. Toute une partie du volet quantitatif a donc été consacrée à l'étude des profils du public cible, afin de déterminer du mieux possible les groupes de comparaison et contrôler l'effet de sélection. Le risque dans l'analyse contrefactuelle est d'attribuer au programme un effet alors qu'il tient en réalité à la spécificité du public ciblé. La comparaison avec des groupes de comparaison représentant la situation hypothétique en l'absence du programme permet de limiter l'effet de sélection. La construction des groupes de comparaison a reposé sur une méthode d'appariement sur des dimensions observables supposées avoir un effet sur l'entrée dans le dispositif et sur les résultats.

La méthode d'appariement est utilisée dans les études observationnelles dans lesquelles les entrées dans le dispositif ne sont pas effectuées de manière aléatoire, comme c'est le cas dans les expérimentations contrôlées avec assignation aléatoire. L'enjeu est de prendre en considération les variables qui ont un effet sur l'entrée dans le dispositif, de manière directe ou indirecte. La limite de la méthode est de ne pouvoir prendre en considération des dimensions non observées ou inobservables pour séparer les différents groupes. Or, le volet qualitatif a révélé que des variables psychosociales telles que la

motivation, l'autonomie jouaient un rôle dans l'orientation et le déroulement du parcours de formation qualifiante. Par ailleurs, l'individualisation du parcours au sein du programme, affichée d'emblée comme une plus-value du programme, a nécessité de prendre en compte le degré d'exposition, par le nombre d'heures réalisées et l'étendue dans le temps. Ce que le volet quantitatif conclut, c'est qu'effectivement, le public cible accède davantage à la formation qualifiante que les groupes de comparaison. En soi, la finalité du programme a été atteinte et l'évaluation conclut que l'effet observé est dû au programme. Le volet qualitatif apporte des éléments complémentaires sur la chaîne causale : conformité de la mise en œuvre, réalisation de la théorie d'action, ciblage réussi du public.

L'évaluation quantitative devait ainsi permettre d'estimer les effets du dispositif en termes d'accès à la formation, quand l'évaluation qualitative venait appréhender les mécanismes causaux pouvant expliquer ces résultats. D'un point de vue théorique, la complémentarité des deux volets ne pouvait être que convergente, puisqu'une démarche d'évaluation était consacrée aux mécanismes de mise en œuvre, tandis que l'autre démarche mesurait les effets du dispositif par une approche contrefactuelle.

En synthèse de la présentation méthodologique des deux volets, la préoccupation première de l'équipe d'évaluation qualitative en engageant ses travaux était de mettre à plat la théorie d'analyse puis de la tester pour vérifier sa validité, là où la préoccupation de l'équipe d'évaluation quantitative était de construire le contrefactuel le plus valide possible pour attribuer les effets observés consécutifs au passage par le dispositif. L'évaluation d'impact quantitative propose une vision épurée de la théorie d'action. Dit autrement, elle vise à vérifier si les actions mises en œuvre dans le cadre de l'intervention génèrent les effets prévus. Cette approche présuppose que les données recueillies sont suffisamment exhaustives pour englober l'ensemble des variables influentes. Ainsi, elle cherche à établir un lien direct entre les interventions réalisées et les effets observés, en s'appuyant sur l'hypothèse que les informations disponibles permettent de saisir la totalité des facteurs en jeu dans le processus. Sous cette hypothèse, si l'effet recherché est observé, alors la théorie de l'action ne peut pas être rejetée. Cela revient, en quelque sorte, à considérer que l'évaluation quantitative se concentre sur la précision des effets du programme pour démontrer que la chaîne globale de résultats fonctionne. L'évaluation qualitative vient abonder pour faire état du fonctionnement des différents maillons et tirer les enseignements des facteurs qui ont causé l'impact.

II. DIVERGENCE ET COMPLÉMENTARITÉ DANS UNE APPROCHE MIXTE

Les deux volets de l'évaluation se voulaient complémentaires. Ainsi, quand l'évaluation qualitative a cherché à appréhender la complexité et la diversité des mises en œuvre par les acteurs concernés ainsi que celle des parcours des bénéficiaires au sein du programme, l'évaluation quantitative s'est concentrée sur la mesure statistique de l'impact de la participation au programme sur l'entrée en formation et l'accès à l'emploi en s'assurant que les impacts observés pouvaient bien être attribués au dispositif, sur la base des données observables. Les deux volets ont été conçus pour recourir à des méthodes d'évaluation différentes, sans qu'il ait été anticipé que cette construction méthodologique pouvait être source de divergence dans les conclusions des deux études.

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

Deux points principaux de divergence sont identifiés. L'évaluation quantitative a montré un impact négatif sur l'accès à l'emploi pour les plus jeunes bénéficiaires (16-21 ans), ce résultat étant presque systématiquement confirmé pour chaque cohorte trimestrielle sur deux années observées, dans les 6 à 12 mois après l'entrée dans le dispositif. Dans les estimations d'impact, la variable d'âge apparait comme celle qui joue le plus fortement dans la différenciation de l'effet moyen. D'autres dimensions ont été testées, notamment la dimension territoriale dont on a pu voir qu'elle tenait un rôle important dans l'analyse qualitative, mais le résultat global reste inchangé. Ce résultat interroge d'une part parce que l'analyse qualitative n'a pas démontré de signes d'effet négatif sur l'emploi, et d'autre part, n'a pas fait émerger de différences au désavantage des plus jeunes ni de différence à l'avantage des bénéficiaires plus âgés ou demandeurs d'emploi de longue durée. Elle montre une grande satisfaction des stagiaires quant à l'accompagnement personnalisé dont ils ont bénéficié, quel que soit leur profil. S'agissant des jeunes, une hypothèse investiguée a été que les plus jeunes bénéficiaires entrent plus probablement en formation qualifiante longue, ce qui génèrerait un effet de *locking-in* plus important. Les tests empiriques réfutent cette hypothèse, dans la mesure où l'accès à la formation qualifiante n'est pas plus important pour les jeunes bénéficiaires en comparaison du groupe témoin, et où les bénéficiaires ont des durées de formation qualifiante généralement plus longues que le groupe témoin mais avec un écart plus faible pour les plus jeunes.

Cette section vise à rassembler des hypothèses explicatives de ces deux points de divergence : nature des méthodes utilisées, type d'informations collectées, informations inobservables dans l'une ou l'autre des méthodes.

Dans le volet qualitatif, des informations couvrant un spectre large mais sur un échantillon réduit ont été collectées par un travail de terrain, tandis que l'évaluation quantitative a mobilisé des données administratives concernant l'ensemble du public cible[11], mais avec des informations plus ciblées. Dans le cadre du volet qualitatif de l'évaluation, les investigations ont pris la forme d'études de cas à l'échelle de cinq territoires de la région ayant déployé le programme évalué. Chaque étude de cas a fait l'objet d'un panel d'investigations systématiques mêlant des entretiens semi-directifs avec les équipes chargées d'administrer et suivre le programme, avec des organismes de formation, avec des acteurs du service public de l'emploi, avec des partenaires du champ de l'emploi et de l'orientation, et avec des entreprises. Des observations d'ateliers et de temps d'accompagnement individuel ont été réalisés au sein d'organismes de formation. De plus, 70 bénéficiaires ont été interrogés une première fois sur la base du volontariat[12] lors de visites de terrain, puis 47 parcours de bénéficiaires du dispositif sur ces cinq territoires ont été analysés par le biais d'entretiens conduits plusieurs mois après leur sortie, d'une analyse documentaire (livret stagiaire) et d'entretiens avec leur référent de parcours au sein de l'organisme de formation. Au total, ce sont 117 entretiens de bénéficiaires et une trentaine de séquences d'observation qui ont été réalisés à l'échelle des cinq terrains.

Ces observations et entretiens ont apporté des éléments fins de compréhension de la mise en œuvre et des effets sur les trajectoires individuelles. Cela a permis de comprendre comment chaque composante du dispositif était déployée (sa dimension personnalisée, sa

[11] Entre 3500 et 4000 personnes ont bénéficiés annuellement de ce programme depuis 2019 (Beaugendre, Mansuy, Recotillet, 2024).
[12] Pour la sélection des bénéficiaires, une diversité était attendue sur l'âge, le sexe, le statut à l'entrée. Les contacts ont été fournis par les organismes de formation.

dimension intégrée, etc.) pour pouvoir ensuite identifier leur contribution aux effets observés sur les trajectoires des bénéficiaires. Le volet qualitatif a donc cherché à documenter la manière dont chaque réalisation se concrétise avant d'analyser ce que ces réalisations produisent dans le parcours des individus. L'analyse s'est appuyée sur une lecture croisée des matériaux recueillis afin de pouvoir corroborer les résultats obtenus (Baïz, Revillard, 2022). Elle a notamment mis en évidence que les choix d'agencements pédagogiques à l'œuvre au sein des différents organismes de formation influent sur les modalités et sur le recours plus ou moins intensif aux modules proposés dans le programme. En d'autres mots, le volet qualitatif a cherché à approcher l'intensité du traitement, pour reprendre la terminologie de l'évaluation quantitative.

Par ailleurs, le dispositif faisant le pari de la personnalisation, chaque bénéficiaire va mobiliser des ressources différentes au sein du dispositif en fonction de l'avancement de son projet. Au-delà de ces éléments liés au dispositif lui-même, l'évaluation qualitative a également mis en lumière des dimensions difficilement voire non observables dans des données administratives : la situation matérielle et la pression financière reposant sur le stagiaire, la maturité initiale du projet, les motifs d'engagement, ou encore l'autonomie à l'entrée, qui influent de manière directe sur la trajectoire des stagiaires, comme le montre l'analyse des entretiens approfondis auprès des bénéficiaires. En particulier, l'autonomie, en ce qu'elle renvoie à être capable de mener ses propres démarches, à avoir de l'expérience professionnelle, à savoir s'appliquer à travailler de manière autonome et à avoir confiance en soi, est probablement une variable explicative de la divergence des résultats obtenus entre les deux volets. En effet, les entretiens avec les bénéficiaires ainsi qu'avec les acteurs montrent que le programme a apporté de l'autonomie pour travailler de manière indépendante, la capacité à prendre des initiatives et à s'organiser, notamment lors des stages ou des ateliers sectoriels. Ce faisant, le public cible a pu ainsi élargir ses perspectives professionnelles, ne se limitant plus à une entrée en formation professionnelle mais en se sentant en capacité de trouver un emploi. Finalement, les résultats sont complémentaires avec les données de suivi du dispositif qui montrent que l'issue principale est l'emploi et non pas la formation professionnelle comme cela était prévu. Le développement de l'autonomie est à mettre en parallèle avec la capacité réflexive des individus à se remettre en question et à s'inscrire dans une nouvelle temporalité, celle du projet professionnel, capacité dont le public cible révèle en entretien qu'elle constitue une clé de réussite du parcours.

En creux, l'analyse fine du volet qualitatif montre que l'autonomie et la capacité à construire un nouveau projet professionnel – deux dimensions non observables dans les données administratives et fortement conditionnées par l'âge des bénéficiaires – peuvent expliquer le résultat principal du volet quantitatif, à savoir une orientation plus fréquente vers un débouché professionnel, mais sans surcroit de qualification professionnelle ou compétences à valoriser. Le passage dans le programme aurait été le déclencheur d'une recherche d'emploi, que le groupe de comparaison avait entamé bien avant et qui expliquerait que le public cible ait un taux d'emploi plus faible que le groupe de comparaison. Le volet qualitatif montre que le programme, tant dans sa structure que dans ses caractéristiques, a bien été conçu pour répondre aux besoins psychologiques fondamentaux des personnes : le besoin d'autonomie, le besoin d'identification de compétences existantes, le besoin de lien social (Csillik, Fenouillet, 2019). En matière d'effets sur les personnes, le principal constat de la littérature concernant la théorie de l'autodétermination est que les formes de motivation autonomes produisent des effets positifs plus nombreux (meilleure santé mentale, meilleure performance scolaire/professionnelle, implication sur le long terme) et limite l'épuisement

professionnel (Fernet, Guay, Senecal, 2004 ; Forest, Mageau, 2008). En ce sens, Bonnet, Mazari et Verley (2018) ont montré l'importance de l'articulation des dimensions objectives et subjectives dans le rapport au travail et à l'emploi chez les jeunes. L'insertion des personnes dépend de normes sociales, des dispositifs dont ils ont usé et d'engagements personnels, lesquels contribuent à nourrir une satisfaction du travail. Cette satisfaction reste néanmoins tributaire de situations plus personnelles (vulnérabilités) et des compétences qu'elles portent. C'est la combinaison de ces différents éléments qui participent des choix d'orientation des personnes (Bonnet, Mazari, Verley, 2018). Pour reprendre des éléments de la théorie de l'autodétermination et des différents types de motivation, la personnalisation au cœur du dispositif doit permet de répondre aux besoins psychologiques des participants : autonomie (parcours à la carte et choix personnel des modules suivis), compétence (en travaillant sur des outils de l'emploi et de la formation) et lien social (avec une dynamique de groupe). Cette théorie renvoie également à des déterminants du bien-être sur lesquels les organismes ont une moindre capacité d'action, en particulier les contextes des personnes : construction de buts (ce qui était bien réalisé grâce au suivi étroit), un contexte social et un contexte externes favorables.

Par ailleurs, les interactions sociales positives vécues par les bénéficiaires tout au long du dispositif ont certainement produit des effets positifs sur leur estime de soi, si l'on s'appuie sur les travaux de Cooley inspirés de la théorie de « *looking glass self* » (regard dans le miroir), qui montre que l'estime de soi est une résultante des interactions entre les individus, ici entre bénéficiaires et formateurs, mais également grâce à la dynamique collective des groupes constitués (Fricke, Frederick, 2017). Ces bénéfices inobservables et non quantifiables ont été observés chez chacune des 47 personnes interrogées. Le suivi personnalisé a fourni un environnement de travail aux stagiaires, les plaçant en situation de responsabilité. Pour certains d'entre eux, qui avaient perdu confiance en eux après une période prolongée de chômage, des difficultés scolaires antérieures ou des expériences professionnelles négatives, ce dispositif leur a permis de retrouver un équilibre. De plus, il a agi comme un catalyseur pour leur remobilisation et a renforcé leur confiance en eux. Ce regain de confiance semble durable, car de nombreux stagiaires interrogés une seconde fois ont affirmé conserver cette confiance et cette motivation, même si leur projet pouvait être mis en attente au moment de notre second contact. Ainsi, les avantages pour les individus sont à décorréler, en partie, de la suite de leur parcours, qui eux, sont seuls observés dans le volet quantitatif.

Les entretiens auprès du public cible ont permis d'observer que ceux qui étaient entrés dans le dispositif avec un projet préalable et un type de motivation autonome ont connu une entrée rapide en formation et exprimaient une volonté durable d'aller de l'avant. Sur les 47 stagiaires interrogés, 20 ont intégré le dispositif avec un projet en tête, mais avec une maturité variable : d'une idée de secteur dans lequel exercer à un besoin précis de connaissance du contexte économique local pour une création d'activité, en passant par un projet de formation demandant des précisions sur le financement et un accompagnement dans les démarches. Pour ces derniers, la promesse du programme était de répondre aux besoins découlant du projet envisagé. Ici, une nouvelle hypothèse peut être avancée expliquant l'importance des entrées en formation dans l'échantillon issu du volet qualitatif : les personnes interrogées en entretien l'ayant été sur la base du volontariat et orientées par les organismes de formation dans lesquels se déroule le programme, une possible sur-sélection de bénéficiaires ayant atteint l'objectif principal du programme (l'entrée en formation) a pu se produire. Cela expliquerait les écarts entre les deux volets de l'évaluation et permettrait d'énoncer que les deux volets sont, paradoxalement, à la fois complémentaires et divergents.

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

Ainsi, certaines dimensions semblent déterminantes sur les effets prévus et les suites de parcours, et il est fort probable qu'elles aient également un effet sur les mesures d'impact estimées par le volet quantitatif contrefactuel. Or, ces dimensions sont pour partie inobservables, du moins à partir des seules données administratives. Les sources de données utilisées (ForCE et système d'information du conseil régional) ne rendent en effet que partiellement compte de la réalité et ne permettent par exemple pas de traiter des questions d'autonomie, de maturité du projet professionnel, d'évolution du projet professionnel, de sécurité matérielle ou de type de motivation à l'entrée. L'orientation vers le dispositif évalué est elle-même imparfaitement contrôlée. Le volet qualitatif montre que le public entré dans le programme avec un projet a souvent été orienté par un acteur de l'emploi du territoire. Les bénéficiaires qui ont exposé leur projet à un conseiller mission locale ou Pôle Emploi, Cap Emploi ont souvent été adressés vers le programme afin de vérifier ce projet, voire le préciser lorsque celui-ci était peu abouti. L'objectif pour les orienteurs est de venir « valider » le projet par une expérience préalable. Le cheminement motivationnel des personnes, imperceptible à travers l'étude quantitative, a été une variable explicative des parcours. Parmi les personnes qui sont entrées dans le programme avec un projet initial et une forme de motivation identifiée (agir parce qu'on identifie la finalité de l'action), la proportion de sorties positives a été nettement supérieure à celles des personnes ayant intégré le dispositif de manière subie dans le cadre d'une reconversion forcée ou par orientation insistante d'un conseiller (motivation introjectée, agir dans une optique d'approbation ou par culpabilité ; motivation externe, agir pour éviter une externalité négative).

La question de l'orientation vers un programme d'accompagnement est liée à celle de la coexistence sur un même territoire d'autres programmes qui ciblent le même public, ce que le volet qualitatif a identifié et que le volet quantitatif a tenté de prendre en considération. En effet, dans les évaluations de programmes d'accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi, il est fréquent d'observer des phénomènes de concurrence entre programmes de nature similaire, notamment lorsqu'un dispositif expérimental territorial vient se positionner sur le spectre des dispositifs nationaux existants (Petrella, Richez-Battesti, 2012). Les programmes d'accompagnement vers la formation professionnelle et/ou l'emploi sont nombreux (Contrat Engagement Jeunes, Prépa Compétences, Activ Projet…) en particulier en direction des jeunes, chacun ayant ses spécificités et son public cible, mais avec néanmoins des formes plus ou moins claires de concurrence entre eux. Ils sont principalement prescrits par le service public de l'emploi[13], ce qui place les conseillers en insertion professionnelle en position d'orienter vers tel ou tel dispositif à un moment donné du parcours d'accompagnement d'une personne. Ces mécanismes d'orientation sont fondamentaux à déceler pour comprendre les caractéristiques des publics bénéficiaires et non bénéficiaires, au regard notamment de facteurs tels que la motivation, la maturation du projet professionnel, les difficultés périphériques…, qui sont par nature difficilement voire impossibles à capturer dans des données quantitatives. De ce point de vue, les travaux évaluatifs qualitatifs ont rapidement mis à jour ces mécanismes concurrentiels dans l'orientation vers le dispositif évalué. Les travaux d'évaluation quantitatifs se sont saisis de cette observation spécifique pour penser la constitution des groupes témoins en distinguant les non bénéficiaires selon qu'ils avaient ou non bénéficié d'une prestation proche (en outre, le volume de personnes concernées est très faible, moins de 1 %). En effet, des effets de captation et de sélection des publics peuvent influer sur la mesure de l'impact produit. L'évaluation qualitative a

[13] La part d'entrée en auto-prescription est restée marginale.

Ce document est la version pre-print de l'article paru dans *Socio-économie du travail*, n°15, 2024-1. DOI : https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18609-0.p.0197.

permis d'une part de faire émerger la potentielle concurrence dans l'orientation des bénéficiaires, mais également de déterminer quels autres dispositifs pouvaient être concurrents. C'est ici un intérêt évident d'une approche mixte, puisque le volet quantitatif s'est saisi de ces effets concurrentiels supposés pour en apporter une mesure empirique – effets qui sont finalement faibles.

Il est clair que l'analyse contrefactuelle ne permet pas de contrôler pleinement tous les facteurs d'orientation vers le dispositif (ou de non-orientation en ce qui concerne le groupe de comparaison), de contrôler l'action de facteurs contextuels ou encore de contrôler la diversité des parcours au sein du dispositif (au-delà du nombre d'heures). Les indicateurs d'impact, tel que l'accès à l'emploi, ne peuvent pas non plus rendre compte de la correspondance entre l'emploi occupé et le projet professionnel développé.

Cependant, la limite liée à l'impossibilité de saisir des dimensions individuelles ou collectives n'est pas propre aux analyses économétriques de mesure d'impact. On peut en effet également supposer que dans la démarche qualitative, certaines situations ne soient pas observables, par exemple par une non-participation de certains bénéficiaires au terrain d'enquête. Une autre hypothèse pouvant expliquer les écarts de résultats entre les deux volets pourrait en partie tenir du fait que les bénéficiaires interrogés une première fois dans les études de cas se sont auto-sélectionnés, ce qui pourrait conduire à surestimer les parcours favorables, notamment lors de la deuxième interrogation (47 sur 70 ont accepté de répondre une seconde fois). On ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle les bénéficiaires n'ayant pas répondu connaissent des issues de parcours moins favorables.

Dans l'analyse des parcours du point de vue qualitatif, l'intérêt premier du matériau est de déceler ce qui a pu produire l'effet recherché ou ce qui a pu l'empêcher, plutôt que de compter les issues positives, puisque par nature, il ne s'agit que d'un ensemble d'individus dont une représentativité minimale était recherchée (sexe, âge, situation à l'entrée). C'est en ce sens que l'articulation des méthodes apporte son intérêt, dimension qui a été moins exploitée dans la synthèse de l'évaluation que celle consistant à valoriser les issues positives vers la formation. Sans chercher à remettre en question l'un ou l'autre des matériaux d'analyses, il nous semble qu'il faille replacer les matériaux dans le contexte de leur usage. Les données mobilisées dans le volet quantitatif permettent de produire des informations fines sur les trajectoires individuelles, et sur longue période (plusieurs années, en amont et en aval du passage par le programme), et issues de registres administratifs, dont il est plus difficile de débattre de leur validité puisque les données concernant les individus sont celles qui correspondent à l'ouverture de droits assurantiels ou de versement d'un salaire lorsqu'il s'agit d'un contrat de travail. L'illustration fournie par la mise en perspective des deux démarches méthodologiques autour d'un même objet d'évaluation, celui de la reconstitution des parcours professionnels, fait néanmoins resurgir la difficulté des sciences sociales à donner une version unifiée d'une réalité plurielle (Passeron, 1991).

III. UNE STRATÉGIE DE SYSTÉMATISATION NEUTRALISÉE PAR LES CONTRAINTES DU CAHIER DES CHARGES DE LA COMMANDE ÉVALUATIVE

La stratégie de systématisation, ou de « qualitatif instrumentalisé » (Pin et Barone, 2021), où les méthodes qualitatives sont mobilisées en amont des méthodes quantitatives, n'a pas pu être mise en œuvre. Dans les faits, les évaluateurs ont plutôt tenté de rechercher

ex post, dans le volet qualitatif, des éléments permettant d'expliquer les écarts observés entre le groupe cible et le groupe de comparaison.

Les résultats de l'évaluation quantitative auraient dû, initialement, être mobilisés parmi les sources de données au moment de l'analyse qualitative mais ce croisement a été rendu impossible pour des raisons de calendrier qui font partie des contraintes du cahier des charges de la commande évaluative, mais également du fait d'un délai rallongé pour l'accès aux données de la base ForCE[14]. Pourtant, initialement, l'articulation et le croisement des méthodes et analyses avaient été pensés. En effet, s'agissant de la stratégie d'analyse des données collectées, les conclusions évaluatives qualitatives ont été construites en recourant à trois grands types de croisement afin d'assurer une rigueur des résultats dans une optique d'enrichissement et de confrontation des interprétations (Aguilera, Chevalier, 2021) : la triangulation des méthodes, la triangulation des sources et la triangulation des observateurs (Anadon, 2019). Ainsi, les conclusions étaient le résultat d'un croisement de données issues de différents outils, récoltés auprès de différents types d'acteurs et de sources, par une équipe d'analystes diversifiés. Mais, cette stratégie d'enrichissement a été entravée par des calendriers mal synchronisés. En effet, alors que les travaux qualitatifs ont été finalisés en janvier 2022, les travaux quantitatifs ne l'ont été qu'en juin 2023. Ces temporalités différentes n'ont pas permis de nourrir l'évaluation qualitative, en nuançant par exemple certains constats ou en enrichissant le questionnement ; ni d'affiner les constats de l'évaluation quantitative. Une éventuelle stratégie d'enrichissement – telle que Pin et Barone avaient par exemple pu la mettre en œuvre pour répondre à des besoins nouveaux de théorisation issus de l'expérimentation – et de confrontation était d'emblée entravée par les calendriers des deux évaluations.

Il aurait été utile de bénéficier d'une dernière phase de travaux qualitatifs, dans une stratégie d'enrichissement (Baïz, Revillard, 2022) des résultats quantitatifs : de nouvelles investigations qualitatives réalisées pour répondre à des besoins nouveaux de théorisation et d'investigation de profils différenciés. De la même manière, Clément Pin et Carlo Barone mettaient en avant que le quantitatif permettait d'insister sur la variabilité des impacts selon les catégories de publics. Cela constitue une plus-value pour la compréhension des effets que l'analyse qualitative peut exploiter pour une analyse catégorielle affinée (Pin, Barone, 2021).

Par ailleurs, si les résultats quantitatifs avaient été obtenus plus rapidement, ou en parallèle des investigations qualitatives, ils auraient permis d'ajuster le protocole qualitatif en réorientant par exemple certains questionnements dans les entretiens menés tant auprès des bénéficiaires que des professionnels, ou encore en adaptant la composition des cohortes suivies en portant une attention accrue à la catégorie d'âge. Les résultats quantitatifs seraient certainement venus nuancer les conclusions de l'évaluation qualitative qui s'avèrent optimistes quant aux effets positifs du passage par le dispositif sur les suites de parcours, dont une partie peut être liée à la méthodologie de terrain. Dans le cadre de la stratégie de triangulation, cette donnée observée par le quantitatif serait venue moduler les conclusions.

Plusieurs éléments statistiques auraient ainsi mérité d'être mis en débat lors des investigations avec les organismes de formation et les bénéficiaires. On peut penser à un effet de période post-covid particulier en termes de reprise de l'emploi ou la caractéristique d'un territoire marqué par un faible taux de chômage. La question du type d'emploi occupé peut également être posée, en lien ou non avec le projet élaboré,

[14] Validation par le Comité du secret statistique et accès aux données.

d'opportunité pour répondre à un besoin financier, et avec quelle pérennité. Alors que l'objectif pensé du dispositif est de préparer les bénéficiaires à entrer dans une formation qualifiante, force est de constater que le premier débouché des bénéficiaires est, et de façon massive, l'emploi. Ce constat s'est révélé le même dans l'évaluation qualitative et quantitative. Il est tout à fait probable que le travail réalisé par les organismes de formation sur le projet professionnel, sur la capitalisation des expériences et des compétences, sur l'apprentissage de la recherche d'emploi avec de nouvelles techniques de recherche d'emploi, sur la découverte de métiers et de domaines d'activité, ait ouvert le champ des possibles des bénéficiaires et leur ait permis d'envisager d'autres possibilités professionnelles à la fin du programme dont ils ont bénéficié.

CONCLUSION

Cette évaluation d'intervention publique a mis en lumière les défis inhérents à l'articulation des approches qualitative et quantitative dans l'évaluation des politiques publiques. Notre analyse a révélé trois facteurs principaux expliquant les divergences observées entre les résultats qualitatifs et quantitatifs.

L'appréhension distincte de l'objet évalué par les approches qualitative et quantitative a conduit à des interprétations différentes de la nature et des effets de l'intervention. S'agissant de l'effet du programme sur son objectif principal, l'entrée en formation qualifiante, les deux évaluations montrent des divergences. L'évaluation quantitative contrefactuelle établit que le programme a un effet positif sur l'entrée en formation qualifiante mais négatif sur l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes. L'évaluation qualitative n'a pas abouti aux mêmes conclusions et n'a pas mis à jour d'effet spécifiquement négatif pour les jeunes. L'article revient alors sur les facteurs pouvant expliquer cette divergence de conclusions.

L'approche qualitative, orientée vers une évaluation réaliste, s'est attachée à ouvrir la « boîte noire » du dispositif, explorant les mécanismes causaux et les contextes d'intervention. En revanche, l'approche quantitative, basée sur une méthode contrefactuelle, s'est concentrée sur la mesure des impacts globaux du programme. Cette divergence dans les cadres conceptuels a naturellement conduit à des résultats et des interprétations différents, soulignant la complémentarité potentielle mais également les défis d'intégration de ces deux perspectives.

Dans les investigations, les méthodologies de collecte de données ont influencé la nature des informations recueillies de façon significative. L'approche qualitative, basée sur des entretiens approfondis et des études de cas, a permis une compréhension nuancée des parcours individuels et des mécanismes d'action du dispositif. Elle a notamment mis en évidence l'importance de facteurs tels que l'autonomie des participants, leur capacité à saisir les opportunités offertes par l'accompagnement, et l'influence de la stabilité financière sur leur parcours. En revanche, l'approche quantitative, s'appuyant sur des données administratives à grande échelle, apporte une mesure précise des impacts du programme de façon différenciée selon les groupes de public et sur le temps long, mais avec moins de granularité sur les processus sous-jacents. Cette différence dans la granularité et la nature des données collectées explique en partie les divergences observées dans les résultats. Dans le volet qualitatif, la méthode d'investigation par entretiens auprès de l'ensemble des parties prenantes apporte en effet un regard croisé sur la mise en œuvre du programme. Nous montrons en revanche que s'agissant des entretiens

auprès du public cible, un biais de sélection des personnes interviewées a pu avoir comme conséquence une surreprésentation de parcours conformes aux attentes du programme. Dans le volet quantitatif, la méthode contrefactuelle sur un vaste jeu de données issues de sources administratives, bien que cherchant à contrôler l'effet de sélection à l'entrée, n'a pu prendre en considération des facteurs tels que l'autonomie, la motivation, ainsi que les mécanismes d'orientation par les conseillers du service public de l'emploi, parce qu'inobservables au travers des données utilisées.

Les contraintes temporelles ont limité les possibilités d'enrichissement mutuel entre les deux approches. Les différences de calendrier entre les volets qualitatif et quantitatif ont entravé une véritable intégration des résultats, ainsi qu'un retour sur la divergence des conclusions, illustrant les défis pratiques de la mise en œuvre d'approches mixtes dans l'évaluation des politiques publiques. Cette désynchronisation a empêché une confrontation en temps réel des résultats émergents, qui aurait pu permettre des ajustements méthodologiques et une interprétation plus intégrée des données.

À travers cet article, nous pointons l'importance d'une réflexion approfondie sur la conception et la mise en œuvre d'une approche mixte. Nos constats mettent en avant la nécessité d'une planification intégrée dès le début du processus évaluatif, permettant une meilleure articulation des approches qualitative et quantitative. Cette articulation pourrait inclure des points de convergence temporels pour l'échange d'informations et l'ajustement mutuel des méthodologies.

Notre expérience nous permet d'illustrer l'importance de mesurer les effets d'un programme sur les trajectoires du public cible à partir de données d'ampleur pour s'assurer de la mesure d'impact, en associant une approche qualitative pour identifier les mécanismes causaux dans la théorie du programme et sa mise en œuvre. Si l'approche qualitative des trajectoires individuelles révèle des effets tels que l'amélioration de la confiance en soi et la remobilisation des participants, elle est d'un apport limité pour la mesure de l'impact. Cette complémentarité des perspectives temporelles enrichit notre compréhension de l'efficacité des politiques publiques au-delà des indicateurs quantitatifs immédiats.

La flexibilité et de l'adaptabilité dans les processus d'évaluation reste une clé pour la réussite d'une articulation des approches, ce qui a manqué dans notre expérience. Les apparentes divergences observées entre les résultats qualitatifs et quantitatifs ne doivent pas être vues comme des contradictions, mais plutôt comme des occasions d'approfondir notre compréhension des mécanismes complexes à l'œuvre dans les interventions publiques. Cette approche invite à une réflexion continue sur nos méthodes d'évaluation et à une ouverture à un croisement plus rigoureux et anticipé pour mieux capturer la réalité multifacette des politiques publiques.

RÉFÉRENCES BILIOGRAPHIQUES

Aguilera T., Chevalier, T., 2021, « Les méthodes mixtes pour la science politique. Apports limites et propositions de stratégies de recherche », *Revue française de science politique*, vol. 71, n° 3, p. 365-389.

Anadon M., 2019, « Les méthodes mixtes : implications pour la recherche "dite" qualitative », *Recherches qualitatives*, vol. 38, n° 1, p. 105-122.

Baïz A., Revillard A., 2022, « Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? », Guide méthodologique, France Stratégie.

Bonnet E., Mazari Z., Verley E., 2018, « De la qualité de l'emploi au rapport au travail des jeunes : des évolutions paradoxales », dans Couppié, T. (dir.), 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanence et évolutions, CEREQ Essentiels.

Burtless G., 1995, "The case for randomized field trials in economic and policy research", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 2, p. 63-84.

Card D., Kluve J., Weber A., 2018, "What Works? A Meta-Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations", *Journal of the European Economic Association*, vol. 16, n° 3, p. 894-931.

Chabaud M., 2022, « Quelles sont les chances de retour à l'emploi après une formation ? L'apport de la base ForCe pour l'analyse des trajectoires individuelles du chômage vers l'emploi », DARES.

Creswell J. W., Plano Clark V. L., 2011, *Designing and Conducting Mixed Methods Research*, 2e éd., Los Angeles, Sage Publications.

Csillik A., Fenouillet F., 2019, « Chapitre 13. Edward Deci, Richard Ryan et la théorie de l'autodétermination », in *Psychologies pour la formation*, Paris, Dunod, p. 223-240.

Delahais T., 2023, « L'analyse de contribution », LIEPP, Fiche méthodologique, n° 43.

Farvaque N., Tuchszirer C., 2018, « La Garantie Jeunes en pratique dans les missions locales : une expérimentation encadrée », *Travail et emploi*, vol. 153, n° 1.

Fernet C., Guay F., Senécal C., 2004, « Adjusting to job demands: The role of work self-determination and job control in predicting burnout », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 65, n° 1.

Forest J., Mageau G. A., 2008, « La motivation au travail selon la théorie de l'autodétermination », *Psychologie Québec*, vol. 25, n° 5.

Fricke S. A., Frederick C. M., 2017, « The looking glass self: The impact of explicit self-awareness on self-esteem », *Inquiries Journal*, vol. 9, n° 12.

Gaini M., 2018, « Résultats de l'évaluation quantitative de la Garantie Jeunes : quels publics, quels accompagnements et quelles trajectoires des bénéficiaires ? », *Travail et emploi*, vol. 153, n° 1.

Guest G., Fleming P., 2014, « Mixed Methods Research », in Guest, G. et Namey, E., Public Health Research Methods, Thousand Oaks, p. 581-610.

Hassenteufel P., 2021, *Sociologie politique de l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Johnson R. B., Onwuegbuzie J. A., 2004, « Mixed Methods Research: A Research Paradigm Whose Time Has Come », *Educational Researcher*, vol. 33, n°7, p. 14-26.

Lazin E. A., 1995, « Lessons for the study of policy implementation: Project renewal in Israel », *Gouvernance*, vol. 8, n° 2, p. 261-280.

Lipsky M., 1980, *Street Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation.

Louard P., 2020, « Les méthodes qualitatives de recherche », in Frimousse, S. et Peretti, J.-M., Produire du savoir et de l'action, EMS Editions.

Passeron J.-C., 1991, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.

Pawson R., Tilley N., 1997, *Realistic Evaluation*, London, Sage Publications.

Petrella F., Richez-Battesti N., 2012, « Les logiques d'interaction entre associations et institutions publiques dans la gouvernance locale », *Informations sociales*, vol. 172, n° 4, p. 81-90.

Patton M. Q., 2002, *Qualitative Research et Evaluation Methods*, Thousand Oaks, Sage Publications.

Pin C., Barone C., 2021, « L'apport des méthodes mixtes à l'évaluation. Une expérimentation randomisée dans le champ des politiques éducatives », *Revue française de science politique*, vol. 71, n°3, p. 391-412.

Ridde V., Delahais T., Devaux-Spartakis A., Revillard A., 2022, *Évaluation. Fondements, controverses, perspectives*, Québec, Editions Sciences et Bien Commun.